

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 21 décembre 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-un décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Pierre LAULAGNET.

Date de convocation : 14 décembre 2020.

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 13
Votants : 15

Résultat du vote : Pour : **15** Contre : 0 Abstention : 0

Présents : Pierre LAULAGNET, Philippe BOUNIARD, Claire BOMBRUN, Agnès GUIGON, Catherine LEYNON, Jérôme MERCOYROL, Jean-Charles GONIEAUX, Sophie ALLEOUD, Yves LAMOINE, Tiphaine FARGIER, Michel PREVOST, Carole THOMAS, Bernard PUEYO

Excusés : Simone GUICHARD (donne son pouvoir à Yves LAMOINE), Philippe EUVRARD (donne son pouvoir à Philippe BOUNIARD)

Absents : Pas d'absent

M. Philippe BOUNIARD a été élu secrétaire

Objet : Convention entre la commune et l'association Ardèche Développement Tourisme Réferente du projet Vil'lab

Ardèche Développement Tourisme relance le projet d'accueil d'étudiants sur le territoire ardéchois labélisé « Villages de caractère ». La commune d'Alba la Romaine fait partie, avec les communes de Rochemaure, Saint Vincent de Barrès et Saint Laurent sous Coiron, des villages retenus pour cette nouvelle édition.

Il s'agit pour notre commune d'accueillir une semaine par mois deux étudiants en master dans des disciplines différentes (Urbanisme, Patrimoine, Développement local, Aménagements du territoire...) sur une période s'étalant du mois de mars à début juillet 2021. Charge à la commune de proposer à ces deux étudiants un logement, un lieu de travail et les connexions indispensables à leur travail.


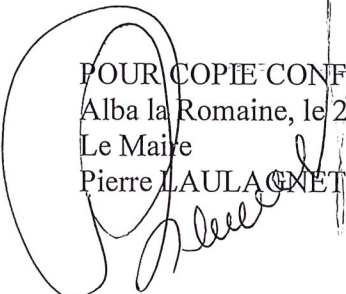
La commune bénéficiera d'un travail d'observation, d'analyse et de restitution sur une thématique que le bureau des élus aura préalablement définie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le maire a signé la convention qui liera sur ce projet la commune d'Alba la Romaine et l'association Ardèche Développement Tourisme référente du projet Vil'lab. La convention est à venir
- **AUTORISE** le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 21 décembre 2020

POUR COPIE CONFORME
Alba la Romaine, le 22 décembre 2020
Le Maire
Pierre LAULAGNET



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

31 DEC. 2020